

# Compte rendu CM du 31 AOÛT 2020

Le lundi 31 Août 2020 à 16h, le Conseil Municipal de Celles s'est réuni à la mairie, lieu ordinaire de ses séances, sur la convocation de Madame Joëlle Goudal, Maire, en date 17 Juillet 2020.

Nombre de conseillers :

En exercice : 6

Quorum 4

Présents : 6 : Joelle Goudal, Vincent Courteaux, Aline Delfosse, Christine Garcin,  
Tom Briere, Nathalie Benoudiz

Pouvoirs : 0

Votants : 6

Secrétaire de séance : Aline Delfosse

Rappel de l'ordre du jour :

- 1 - Délégation du maire
- 2 - Indemnités des élus
- 3- Commission Communauté de Commune
- 4 - Convention d'occupation Franck Gibert - Hameau des Vailhés
- 5 - Fixer la date de la réunion au hameau des Vailhés
- 6 - Bilan saison, fréquentation, action à mettre en place
- 7 - Choix d'un référent porteur de projet
- 8 - Si possible mise en place d'une commission de sélection de porteur de projet.
- 9 - Délibération renouvellement de ligne de trésorerie Crédit Agricole
- 10 Divers

## 1 - Délégation du Maire

Mme le Maire soumet le partage de ses tâches en délégation

Sont votées à l'unanimité les délégations

Mme le maire propose à chaque conseiller de prendre une délégation

Tableau en annexe

Est voté à l'unanimité chaque délégué

## 2 - Indemnités des élus

Sont votées à l'unanimité les indemnités proposées par Mme le Maire et son premier Adjoint dans le cadre spécifique des délégations et des indices en vigueur.

### 3 - Commission Communauté de Commune

Mme le Maire nous informe que les commissions n'ont pas encore été définies par la Com.com.

Il est décidé de reporter cette question au prochain conseil.

### 4 - Convention d'occupation Franck Gibert - Hameau les Vailhés

Historique de Mme Garcin ( membre de l'ancien CM)

Résumé de la situation actuelle par Mme Delfosse : Mr Gibert demande d'occuper le hangar situé au hameau des Vailhés pour stocker et fabriquer des objets.

Un bail "précaire" pourrait lui être accordé le temps qu'un projet définitif et global se réalise dans ce bâtiment.

Sont décidées

- une vérification juridique de la rédaction du Bail avant de le soumettre à mr Gibert
- Une tacite reconduction annuelle jusqu'à la réalisation du projet définitif

Suite à cet échange le Maire demande un vote sur la question d'une vente possible du Hangar

sont votés à l'unanimité que ce bâtiments ainsi que les terrains adjacents ne soient pas mis en vente au même titre que les bâtiments de Celles.

### 5 - Date réunion avec les habitants des Vailhés

La date est fixée au lundi 28 septembre à 18h30 à Celles

### 6 - Bilan saison, fréquentation, action à mettre en place

Tour de table

De manière générale les membres du CM ont constatés une fréquentation du site beaucoup plus importante que les autres années ( raison COVID ?), que cette fréquentation a parfois engendré des incivilités, des conflits d'usage ( pêcheurs / baigneurs).

Au hameau des Vailhés un réel problème de parking (plus d'habitants cumulés avec une importante fréquentation) les touristes se garent où ils peuvent (dans le hameau, le parking à l'entrée est saturé, et sur la route en haut du hameau).

A Celles le parking en haut de Celles a été respecté surtout depuis que les barrières ont été fixées, de manière générale les personnes ont respecté l'interdiction de passer les barrières protégeant les maisons, constat de nombreuses salissures tout le long des berges et un réel constat de non tri des déchets.

Comme chaque été des feux de camps...

Les poubelles du mas de riri sont devenues celles des visiteurs du village. les gens n'ont pas repris leur poubelles de pique nique . Voir une organisation différente pour les années à venir .

A l'entrée du village il est proposé de remettre un panneau explicatif sur le projet de Celles et de mettre les panneaux de signalement du danger sur les barrières qui entourent les bâtiments.

#### 7 - Choix d'un référent porteur de projet

Mme le Maire redonne le protocole d'instructions des dossiers.

Les référents sont Mme Benoudiz et Mme Garcin / Céline serait partante pour participer (Vincent)

#### 8 - Si possible en place d'une commission de sélection de porteur de projet.

Mme Le Maire rappelle que dans le protocole la sélection finale est faite par les membres du CM, et que sont cordialement invité pour avis les services de l'Etat et Lydie Pageai, Nicole Bossi, Mireille ....., Colain Briere, Celine .... ainsi que d'autre personne que le CM jugera utile d'inviter pour la prise de décision.

#### 9 - Délibération renouvellement de ligne de trésorerie Crédit Agricole

Vote à l'unanimité de l'ouverture de la ligne de trésorerie

#### 10 - Divers

- Vote d'un Arrêté Municipal interdisant la pêche à la carpe de nuit.

6 votants 1 contre et 5 pour

- Pour permettre à la commune de finaliser au plus vite et dans de bonnes conditions l'instruction du PLU, Mme Goudal va rechercher des financements pour payer un bureau d'étude.

- Pour information Mme le Maire a accepté qu'un groupe de promeneurs ( 10 personnes) pique-niquent sous le hangar des Vailhés seulement en cas de pluie.

Mme le Maire lève la séance à 19h.

Compte rendu affiché le 7 Septembre 2020